

**Délibération
du Conseil municipal**

L'an deux mille vingt-quatre, le 29 février à 19H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 01/03/2024

Reçu en préfecture le 01/03/2024

Publié le

ID : 026-212602643-20240229-DEL_04_29022024-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	Date de convocation : 23/02/2024
AUBERY Chantal	X				
BOLLARD Éric	X				
BOURGEAUD Bastien		X		Etienne LATIL	Secrétaire de séance : T SERRE
CUVELARD Bruno	X				
DREVET Jean-Jacques	X				
INIZAN Loïc		X		Éric BOLLARD	
LATIL Etienne	X				
PONS Caroline		X		Olivier SALIN	
SALIN Olivier	X				
SERRE Thierry	X				
VIGNES Delphine	X				
Total	9				

OBJET : rénovation d'une maison thématique incluant les locaux de l'Office de Tourisme et la Maison des Vautours- Avenant N°1 LOT 11 chauffage ventilation climatisation plomberie sanitaire

Monsieur le Maire présente l'avenant N° 1 établi par l'entreprise **REBOUL COTTE SAS** dans le cadre de la rénovation de la maison des Vautours.

Incidence financière de l'avenant :

Montant de l'avenant HT : 465.33 €
TVA 20% : 93.07 €
Montant TTC : 558.40 €

Montant initial du marché public :

Montant HT : 34 905 €
TVA 20% : 6 981 €
Montant TTC : 41 886 €

Nouveau montant du marché public :

Montant HT : 35 370.33 €
TVA 20% : 7 074.07 €
Montant TTC : 42 444.40 €

Envoyé en préfecture le 01/03/2024

Reçu en préfecture le 01/03/2024

Publié le

ID : 026-212602643-20240229-DEL_04_29022024-DE

Le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES en avoir délibéré et à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 pour le LOT 11 chauffage ventilation climatisation plomberie sanitaire pour un montant de **465.33 € HT** avec l'entreprise **REBOUL COTTE** parc d'activités de Fortuneau BP 101 26203 MONTELMAR Cedex

AUTORISE le Maire à signer l'avenant n°1 avec l'entreprise **REBOUL COTTE**

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance
Thierry SERRE



Le Maire
Olivier SALIN



Résultat du vote

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

AVENANT DE TRAVAUX
N° AV/LOT 11 - 2024- 01

**Opération : RENOVATION D'UNE MAISON THEMATIQUE INCLUANT
LES LOCAUX DE L'OFFICE DE TOURISME ET LA MAISON DES VAUTOURS**

Maître d'ouvrage: **Commune de Rémuzat**
LE VILLAGE 26 510 Rémuzat

7

Entreprises Titulaires : **SAS REBOUL COTTE**
PARC D'ACTIVITES DE FORTUNEAU BP 101/ 26203 MONTEILIMAR CEDEX

7

Lot N°: **11 CHAUFFAGE VENTIL CLIM PLOMBERIE SANITAIRE**

ARTICLE 1

Le présent avenant a pour objet de régulariser les plus values et moins values présentées dans le lot sus-cité par le maître d'œuvre et dûment acceptés par le maître d'ouvrage.

ARTICLE 2

Le montant du marché se trouve ainsi modifié, voir tableau ci-dessous:

ARTICLE 3

Les modifications techniques ne nécessitent pas de prolongation du délai global d'exécution.

ARTICLE 4

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

DESIGNATION DES TRAVAUX	U	Q	P.U	TOTAL
Marché initial HT :				34 905,00 €
Tva à 20,00 %				6 981,00 €
Marché initial TTC:				41 886,00 €
Détail prestations:				
Travaux supprimés :	U			0,00
	U			0,00
Devis 45997				
- unités murales	1		150,37	150,37
- arrivée eau froide	1		314,96	314,96
Sous Total HT des plus et moins values				465,33
MONTANT H.T. de l'avenant 01 :				465,33
T.V.A. 20,00 %:				93,07
MONTANT T.T.C. de l'avenant:				558,40 €
NOUVEAU MONTANT H.T du marché :				35 370,33
T.V.A. 20,00 %:				7 074,07
NOUVEAU MONTANT T.T.C du marché:				42 444,40 €

L'entreprise,

L'Architecte,

Le Maître d'Ouvrage,

SAS
REBOUL COTTE CLIMATIQUE
Parc d'Activités de Fortuneau
BP 101 - 26203 MONTEILIMAR CEDEX
Siret 437 697 744 00089 Capital 100 000 €





Le Maire Olivier SAUW




pour la maîtrise d'œuvre, l'OFFICE ARCHITECTES, SC Frobert-architecte